Contacts

Carsat Auvergne 63036 Clermont-Ferrand Cedex 9

Site internet:

www.carsat-auvergne.fr

rubrique "Salarié, chef d'entreprise ou acteur de la prévention"

Prévention des risques professionnels

04 73 42 70 13

contact-prevention@carsat-auvergne.fr

Tarification

0811 709 715 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Formation

04 73 42 70 21

formationprev@carsat-auvergne.fr

Offre documentaire - Espace Entreprises Clermont République

04 73 42 70 19

offredoc@carsat-auvergne.fr

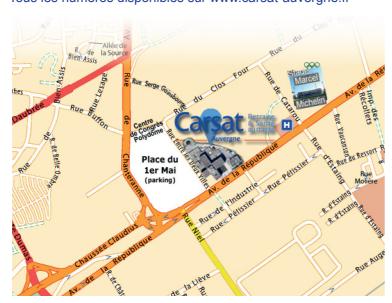
Fax **04 73 42 70 15**



L'essentiel sur les risques pour la santé au travail chaque trimestre en quelques lignes avec la lettre d'information Iris

Abonnement gratuit au 04 73 42 70 49 ou par mail : iris@carsat-auvergne.fr

Tous les numéros disponibles sur www.carsat-auvergne.fr









Le Département Risques Professionnels de la Carsat aux côtés des salariés et des employeurs













Santé et sécurité au travail

Une expertise...

Acteur régional de référence chargé de promouvoir et coordonner la prévention, le DRP (Département Risques Professionnels) de la Carsat Auvergne :

exerce le rôle d'assureur solidaire en fixant et notifiant les taux de cotisation.

Les cotisations payées par l'entreprise assurent les salariés contre les risques d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle.

développe des actions de prévention des risques professionnels visant à préserver la santé, la sécurité des salariés et améliorer leurs conditions de travail.



Détecter, analyser, conseiller pour réduire les risques

Issus du monde de l'entreprise, ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité allient l'expérience du milieu professionnel à une solide formation en prévention.

Ils vous accompagnent dans votre démarche préventive et vous orientent vers des actions concrètes adaptées.

... une offre de services gratuits

■ Gérer les comptes AT/MP

- Déterminer et notifier les taux annuels de cotisation
- Assistance et conseil dans la gestion des comptes

Former à la prévention

Une offre diversifiée pour les salariés et employeurs

- Stages santé et sécurité au travail
- Formations-actions
- Tables rondes personnalisées
- Instruction des dossiers d'habilitation de formations à la sécurité

Inciter financièrement à investir dans la prévention des risques professionnels

- Aides financières simplifiées
- Contrats de prévention
- Minorations/majorations des taux de cotisation

Offre documentaire

Des réponses sur toute question liée à la santé et la sécurité au travail

Intervenir sur les lieux de travail

- Étudier les moyens de prévention adaptés aux risques constatés
- Informer les entreprises sur les risques encourus pour la santé
- Proposer des solutions
- Accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention
- Assistance aux représentants du personnel
- Mesurer, analyser, conseiller, prescrire sur les nuisances physiques et chimiques (bruit, vibrations, éclairage, ventilation, captage de polluants, rayonnements...)
- Expertise spécifique sur demande

